

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.B.CONNECTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2023, dont le total est de 363 842 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 87 604 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2022 au 31/10/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 914			4 914
– Installations générales, agencements aménagements divers	5 700			5 700
– Matériel de transport	25 258			25 258
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 672	1 137	1 934	5 874
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	42 544	1 137	1 934	41 747
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés		10 436		10 436
– Prêts et autres immobilisations financières	1 357			1 357
Immobilisations financières	1 357	10 436		11 793
ACTIF IMMOBILISE	43 902	11 572	1 934	53 540

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>		1 137		1 137
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>			10 436	10 436
Augmentations de l'exercice		1 137	10 436	11 572
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>		1 934		1 934
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice		1 934		1 934

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– <i>Frais d'établissement et de développement</i>				
– <i>Fonds commercial</i>				
– <i>Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations incorporelles				
– <i>Terrains</i>				
– <i>Constructions sur sol propre</i>				
– <i>Constructions sur sol d'autrui</i>				
– <i>Installations générales, agencements et aménagements des constructions</i>				
– <i>Installations techniques, matériel et outillage industriels</i>	4 099	153		4 252
– <i>Installations générales, agencements aménagements divers</i>	2 495	570		3 065
– <i>Matériel de transport</i>	9 788	3 660		13 448
– <i>Matériel de bureau et informatique, mobilier</i>	3 757	2 073	1 934	3 897
– <i>Emballages récupérables et divers</i>				
Immobilisations corporelles	20 140	6 456	1 934	24 662
ACTIF IMMOBILISE	20 140	6 456	1 934	24 662

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 137 902 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>	1 357		1 357
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	118 658	118 658	
<i>Autres</i>	17 170	17 170	
<i>Capital souscrit – appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	717	717	
Total	137 902	136 545	1 357
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>Divers – produits à recevoir</i>	2 500
Total	2 500

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 30 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 300,00 euros.

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 192 902 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	5 664	2 507	3 157	
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	89 241	89 241		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	89 710	89 710		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Groupes–Associés et autres dettes</i>	8 287	8 287		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	192 902	189 744	3 157	
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice</i>	2 486			
<i>Dettes contractées auprès des associés</i>				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Fournisseurs – fact. non parvenues</i>	9 000
<i>Electricité – gaz np</i>	18
<i>Services bancaires à payer</i>	48
<i>Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit</i>	2
<i>Charges sociales – charges à payer</i>	5 970
<i>URSSAF cap</i>	17 511
<i>Taxe d'apprentissage cap</i>	123
<i>CFE cap</i>	658
<i>T.v.s cap</i>	237
Total	33 568

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>EDF – Abonnement 11/2023</i>	14		
<i>SMA BTP – 11-12/2023</i>	381		
<i>AMET – 11-12/2023</i>	75		
<i>TF 11-12/2023</i>	248		
Total	717		

A.B. CONNECTION
Société par actions simplifiée
au capital de 30 000 euros
Siège social : 7 rue des Ecoles, 08600 FROMELENNES
439 964 974 RCS SEDAN

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 12 JANVIER 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 octobre 2023 s'élevant à 87 604,24 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	87 604,24 €
à titre de dividende global à l'associée unique	86 000,00 €
soit 860,00 € par action	

Le solde	1 604,24 €
----------	------------------

en totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 51 940,02 €.

Le dividende sera mis en paiement au siège social dans les délais légaux impartis.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 86 000,00 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associée unique déclare être informée que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,*
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.*

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 octobre 2020 :

36 000,00 €, soit 360,00 € par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 36 000,00 €

Exercice clos le 31 octobre 2021 :

58 000,00 €, soit 580,00 € par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 58 000,00 €

Exercice clos le 31 octobre 2022 :

60 000,00 €, soit 600,00 € par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 60 000,00 €

Certifié conforme

La Présidente

COMPTES ANNUELS

Période du 01/11/2022 au 31/10/2023

SAS A.B.CONNECTION

7 rue des Ecoles

08600 FROMELENNES

NAF : 4321A-

Siret : 43996497400018



1 rue Du Val de Vence
08000 Charleville-Mézières

Tél. 03 24 33 35 31

Fax. 03 24 56 21 65

Web. www.fcn.fr

Comptes annuels

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/10/23	Net au 31/10/22
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	4 914	4 252	662	815
Autres immobilisations corporelles	36 832	20 410	16 422	21 590
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	10 436		10 436	
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 357		1 357	1 357
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	53 540	24 662	28 878	23 762
Stocks				
Matières premières et autres approv.	2 824		2 824	5 155
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	118 658		118 658	136 953
Fournisseurs débiteurs	417		417	472
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				1 665
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	3		3	1 638
Autres créances	16 750		16 750	26 837
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement	62 636	1 515	61 121	72 531
Disponibilités	134 474		134 474	11 624
Charges constatées d'avance	717		717	451
TOTAL ACTIF CIRCULANT	336 479	1 515	334 964	257 326
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	390 019	26 177	363 842	281 088

Bilan

	Net au 31/10/23	Net au 31/10/22
PASSIF		
<i>Capital social ou individuel</i>	30 000	30 000
<i>Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...</i>		
<i>Ecarts de réévaluation</i>		
<i>Réserve légale</i>	3 000	3 000
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves réglementées</i>		
<i>Autres réserves</i>	50 336	67 565
<i>Report à nouveau</i>		
Résultat de l'exercice	87 604	42 770
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	170 940	143 336
<i>Produits des émissions de titres participatifs</i>		
<i>Avances conditionnées</i>		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Autres emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts</i>	5 664	8 151
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</i>	5 664	8 151
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses – Associés</i>	6 245	
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	89 241	52 733
<i>Personnel</i>	8 224	1 100
<i>Organismes sociaux</i>	36 361	44 218
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	15 694	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	27 654	28 271
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	1 776	1 426
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	89 710	75 015
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>	2 042	1 853
<i>Produits constatés d'avance</i>		
TOTAL DETTES	192 902	137 752
<i>Ecarts de conversion – Passif</i>		
TOTAL PASSIF	363 842	281 088